



Prise 2p + T sans fil terre

Par **linshirong**, le **05/01/2014 à 23:26**

Bonjour,
Tout mes voeux pour 2014.
Depuis décembre dernier, je suis locataire d'un appartement.
Dans le salon il n'y a qu'une seule prise femelle 2P+T. Aujourd'hui par mégarde j'ai sorti la prise de son logement. J'ai pu constater que la prise n'était connecté à aucun fil Terre. Pour cause, il n'y aucun fil vert/jaune de disponible.
Il me semble que cela est interdit de branché une prise 2P+T si la terre n'est pas disponible.
Pouvez-vous m'éclairer à ce sujet?
Quel recours puis-je avoir face à mon agence de location?
Merci d'avance,
Linshirong

Par **Lag0**, le **06/01/2014 à 10:16**

Bonjour,
Je vous confirme qu'il est bien interdit d'installer une prise 2P+T si la broche de terre n'est pas raccordée. Vous devez demander à ce que cette prise soit remplacée par une 2P (sans terre) ou que la terre y soit bien raccordée.